



La Chronique

DÉPÔT LÉGAL, 1^{er} TRIMESTRE 2017
VOLUME 39, N° 2
FÉVRIER 2017

MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT

Une petite ville dans une grande forêt

75 ANS AU SERVICE DE LA JEUNESSE

LE SAISONNIER, UNE INSTITUTION À LAC-BEAUPORT

L'année 2017 marque le 75^e anniversaire du Centre de plein le Saisonnier. Ce citoyen corporatif est sans contredit une fierté pour notre Municipalité.

C'est en 1942 que la colonie des Amicales voit le jour en offrant un camp de vacances à des enfants défavorisés. D'abord située à Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, la colonie déménage à Saint-Dunstan-du-Lac-Beauport en 1945 suite à l'acquisition d'un vaste terrain sur le chemin du Brûlé. Au cours des trois décennies suivantes, les infrastructures sont sans cesse améliorées, on change le vocable pour celui de Centre de plein air Lasallien, et à l'aube des années 80 l'équipe religieuse passe le relais à des professionnels laïcs. Avec ce virage audacieux et dynamique vient le nom court et imagé, celui du Saisonnier.

Le partenariat avec la Municipalité commence à s'installer vers la fin des années 90 avec la construction d'une piscine intérieure sur le site du Saisonnier. Ce dernier bénéficie également d'autres subventions qui permettront de bonifier les installations et les infrastructures. Ne restait qu'un pas à faire en 2002 pour fusionner la Feuille Verte, camp de jour de la Municipalité à celui du Saisonnier. Cette étape franchie, le lien entre les deux entités n'a cessé de croître.

En 2011, la Municipalité fait deux transactions importantes en se portant acquéreur du Centre de plein air et des Sentiers du Moulin, mais laisse aux administrateurs du Saisonnier la gestion des sites et des activités qui y sont pratiquées.

En 2015, l'organisme reprend la gestion complète des installations du Centre de plein air le

Saisonnier et des Sentiers du Moulin par la signature d'un bail emphytéotique de 25 ans avec la Municipalité de Lac-Beauport. C'est d'ailleurs grâce à cette équipe soucieuse et à sa saine gestion que les Sentiers du Moulin peuvent aller de l'avant. Au terme de cette entente de 25 ans, le Centre laissera un magnifique héritage à la Municipalité et à ses citoyens.

UNE RELATION D'AMITIÉ, UNE IMPLICATION DE CŒUR

De tous les événements, on peut compter sur un partenariat sans faille de la part du Saisonnier. En rafale, leur présence, bénévolat et partenariat :

- Trail de la Clinique du Coureur
- Tournoi de soccer
- Club de l'âge d'or
- Maison des jeunes
- Fête de Noël
- Les 24 heures du Lac
- Défi tour du lac
- Tournoi de golf du Regroupement des gens d'affaires de Lac-Beauport

N'oublions pas que ponctuellement, chaque été, les Lac-Beauportois sont conviés aux feux d'artifice du camp Vol d'été que Leucan tient au Saisonnier. Enfin, il faut saluer ce geste de cœur posé par le Centre, celui de la création du Fonds philanthropique Charles-Élie et Maude Carrier.

Au nom du conseil municipal de Lac-Beauport, bon 75^e anniversaire au Saisonnier! Citoyennes et citoyens, célébrons tous ensemble ce doyen corporatif!



PRÉVENTION POLICIÈRE :

VÉHICULES HORS ROUTE – CIRCULATION INTERDITE SUR LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES

La Sûreté du Québec désire rappeler aux utilisateurs de véhicules hors route qu'il est interdit de circuler sur les propriétés privées, incluant les terres agricoles et producteurs privés sans autorisation au préalable des propriétaires.

En effet, des dommages peuvent être occasionnés aux propriétés, aux cultures ainsi qu'aux installations par la circulation de ce type de véhicule.

Rappelons que la Loi sur les véhicules hors route prévoit que les utilisateurs de ces véhicules circulant sur des propriétés privées sans autorisation au préalable s'exposent à une amende de 450 \$ à 900 \$. De plus, des poursuites criminelles pourraient être entamées contre un utilisateur qui causerait des méfaits ou du vandalisme aux installations privées lors de son passage non autorisé.

À cet égard, endommager des clôtures, faire de la coupe de bois, ou désassembler un obstacle installé par le propriétaire pour limiter les déplacements des contrevenants sur ses terres, pourrait être lourd de conséquences.

Pour plus d'information et pour connaître les endroits où peuvent être pratiqués le véhicule tout terrain ou la motoneige, vous pouvez visiter le site Internet de la Fédération québécoise des clubs quads au www.fccq.qc.ca.

La Sûreté du Québec remercie les citoyens pour leur collaboration et invite les témoins d'infractions à la Loi sur les véhicules hors route ou au Code criminel à contacter les policiers afin qu'ils puissent intervenir efficacement.



à surveiller :

| | |
|------------------------|-----------|
| OFFRES D'EMPLOIS | PAGES 3-4 |
| HORAIRE DES PATINOIRES | PAGE 5 |
| LAC-BEAUPORT EN NEIGE | PAGE 6 |



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 9 JANVIER 2017

Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

Adopter la liste des comptes à payer du mois de janvier totalisant une somme de 1 065 276,69 \$ et la liste des engagements budgétaires.

Dépôt

- État des revenus et dépenses du mois
- Rapport d'activité annuel 2016 - Comité consultatif en environnement

Donner l'avis de motion de l'adoption à une séance subséquente des règlements suivants :

- Règlement décrétant un programme d'aide financière 2017 pour le branchement à l'égout sanitaire municipal des résidences des chemins du Brûlé, des Méandres et du Ruissellet dont les résidences doivent être équipées d'une pompe privée branchée sur le réseau basse pression municipal

Adoption

- Conditions de travail des employés municipaux cols blancs 2017-2021
- Conditions de travail des employés municipaux cols bleus 2017-2021
- Conditions de travail des employés à la protection et au combat contre l'incendie 2017-2021
- Conditions de travail des employés-cadres 2017-2021

Autorisation

- Participation des élus municipaux aux activités de représentation – 2017
- Priorités et mandats du conseil Service de police régional de la MRC de La Jacques-Cartier (Sûreté du Québec) 2017
- Traverse de motoneige - chemin du Noroît
- Disposition du recyclage
- Retour anticipé du pompier Claude Verville
- Tournoi de hockey «Pond Hockey»

Autorisation de mandat

- Contestation du Règlement d'emprunt 665 sur la municipalisation du chemin de l'Éclaircie
- Augmentation du débit d'exploitation des puits municipaux

Autorisation de signature

- Disposition et traitement des ordures ménagères
- Demande de subvention Emploi-Été Canada 2017

Autorisation de dépenses

- Destruction des documents confidentiels
- Renouvellement des tablettes informatiques des membres du conseil municipal

Nomination

- Nomination - Comité consultatif en environnement (CCE) 2017
- Nomination - Comité consultatif d'urbanisme (CCU) 2017

Dérogations mineures

- 2016-20035 - 25, chemin du Lac-Tourbillon
- 2016-20034 - 15, chemin du Rocher
- 2016-20037 - 33, chemin des Épinettes
- 2016-20041 - 2, chemin du Rivage
- 2016-20039 - 46, chemin de la Corniche
- 2016-20040 - 26, chemin de la Sucrerie
- 20042 - 195, chemin de la Tournée



AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

Est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du conseil le 6 mars 2017, à 19 h à la salle Philippe-Laroche du centre communautaire, situé au 46, chemin du Village à Lac-Beauport.

AU COURS DE CETTE SÉANCE, LE CONSEIL DOIT STATUER SUR LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE SUIVANTE :

Demande : Permettre un assouplissement à la norme régissant le nombre de cases de stationnement requises pour un usage d'hébergement hôtelier qui est de 2 cases par chambre, afin d'autoriser un ratio de 1,90 cases par chambre.

Terrain ciblé : 99, chemin Tour-du-Lac, lot numéro : 1 821 739.

Règlement concerné : Zonage numéro 09-207.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil lors de cette séance relativement à cette demande.

DONNÉ À LAC-BEAUPORT, CE 3^e JOUR DU MOIS DE FÉVRIER 2017.

Richard Labrecque, directeur général et secrétaire-trésorier



AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

Est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du conseil le 6 mars 2017, à 19 h à la salle Philippe-Laroche du centre communautaire, situé au 46, chemin du Village à Lac-Beauport.

AU COURS DE CETTE SÉANCE, LE CONSEIL DOIT STATUER SUR LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE SUIVANTE :

Demande : Permettre un assouplissement des normes de lotissement quant à la largeur du terrain qui est inférieure au minimum requis et à la ligne latérale qui ne forme pas un angle variant entre 65° et 90° avec la ligne d'emprise.

Terrain ciblé : 256, chemin Tour-du-Lac, lot numéro : 1 497 566.

Règlement concerné : Lotissement numéro 09-194.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil lors de cette séance relativement à cette demande.

DONNÉ À LAC-BEAUPORT, CE 3^e JOUR DU MOIS DE FÉVRIER 2017.

Richard Labrecque, directeur général et secrétaire-trésorier

Calendrier des collectes

Février 2017

| dimanche | lundi | mardi | mercredi | jeudi | vendredi | samedi |
|----------|-------|-------|----------|-------|----------|--------|
| | | | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
| 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
| 26 | 27 | 28 | | | | |

Mars 2017

| dimanche | lundi | mardi | mercredi | jeudi | vendredi | samedi |
|----------|-------|-------|----------|-------|----------|--------|
| | | | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
| 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
| 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | |

Légende :

- Matières recyclables
- Matières organiques
- Ordures ménagères
- Sapins de Noël
- RDD et TIC



SOYONS
VERTS!

DERNIÈRE COLLECTE DES SAPINS DE NOËL : 13 FÉVRIER

Veillez prendre note que la dernière collecte de sapins de Noël aura lieu le 13 février prochain. Il est possible que ces collectes soient réalisées sur quelques jours. Vous devez déposer votre sapin de Noël exempt de toute décoration en bordure du chemin la veille de la collecte.



HEURE DU CONTE

Nadine et Josée sont heureuses de reprendre les activités de l'heure du conte après une pause pour la période des fêtes.

Activité : la Saint-Valentin

Comme toujours, histoire et bricolage sont au rendez-vous.

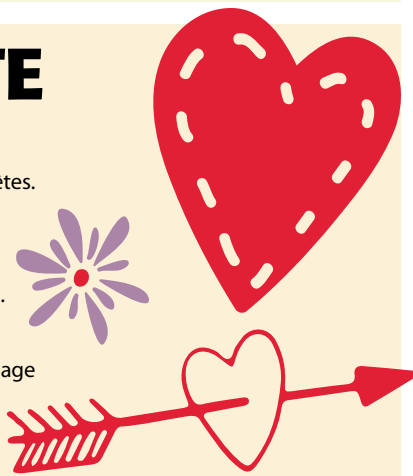
Quand : le samedi 11 février à 10 h

Où : à la bibliothèque municipale L'Écrin, 50 chemin du Village

Pour : les enfants âgés de **3 ans et plus**

Activité gratuite – places limitées

Réservation obligatoire de votre enfant en téléphonant à la bibliothèque au : 418 849-7141 poste 282 (laisser le nom et l'âge de l'enfant ainsi que votre numéro de téléphone sur le répondeur) ou par Internet à : bibliothequeecrin@lacbeauport.net.



BIBLIOTHÈQUE L'ÉCRIN BÉNÉVOLE RECHERCHÉ



La bibliothèque est à la recherche d'un ou d'une bénévole pour travailler comme chef d'équipe au comptoir de prêt, **un lundi aux trois semaines de 19 h à 20 h 30**. Les personnes intéressées doivent posséder une base solide en informatique.

Pour information, communiquez avec Claudette Robillard au 418 849-7141, poste 285 ou crobillard@lacbeauport.net

EXPOSITION À LA BIBLIOTHÈQUE L'ÉCRIN

DU 25 FÉVRIER AU 9 MARS, LES ŒUVRES POSTHUMES DE DANIELLE RENAUD DE LAC-BEAUPORT SERONT EXPOSÉES À LA BIBLIOTHÈQUE.

« Je n'ai pas eu le choix d'être artiste. Je suis née artiste. C'est plus qu'un langage !

C'est l'état de mon âme. Alors j'ai cherché à la connaître à travers les cours, les livres, les visages, les yeux, la folie et la mer. Puis encore les cours, les livres, la mort..., le silence, un interminable silence ».

Ces lignes sont tirées d'un texte écrit par l'artiste Danielle Renaud.



Danielle nous a quittés en 2013. Venez découvrir ou redécouvrir cette artiste hors du commun aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

ÉVEIL AU MONDE DU LIVRE

June McManus invite les parents et leurs tout-petits âgés de moins de 3 ans à venir à la bibliothèque pour l'activité « L'éveil au monde du livre ».

QUAND : le jeudi 9 février à 10 h

OÙ : à la bibliothèque L'Écrin, 50, chemin du Village

POUR : bambins de moins de 3 ans

Inscription par Internet à : bibliothequeecrin@lacbeauport.net ou par téléphone au 418 849-7141, poste 282. Laissez le nom, l'âge de l'enfant et votre numéro de téléphone sur la boîte vocale.



BIBLIOTHÈQUE L'ÉCRIN RELÂCHE SCOLAIRE

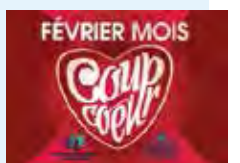
Pour la semaine de la relâche scolaire, du **lundi 6 au vendredi 10 mars**, la bibliothèque ajoute des plages d'ouverture à son horaire régulier, soit :

Lundi, mercredi et vendredi de 13 h à 16 h

EN FÉVRIER, TOMBEZ EN AMOUR !

Durant tout le mois de février, les usagers et le personnel de la bibliothèque L'Écrin sont invités à faire connaître leur coup de cœur littéraire.

L'activité est toute simple et vise à mettre en valeur les « Coups de cœur de lecture » des membres du personnel et des usagers. On en profitera aussi pour mettre en évidence des titres qui ne sont pas, ou très peu empruntés, et qui méritent d'être découverts. **Recherchez l'autocollant !**



OFFRE D'EMPLOI : SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

Poste permanent, à temps complet

La Municipalité de Lac-Beauport est à la recherche d'une personne dynamique pour occuper un poste de secrétaire-réceptionniste au Service des permis et inspections; l'entrée en fonction est prévue pour mars 2017.

Responsabilités

Sous la supervision du directeur du Service des permis et inspections, la secrétaire-réceptionniste doit :

- Recevoir les appels en effectuant les transferts, en filtrant les appels, en notant et en transmettant les messages afin d'assurer un bon service à la clientèle
- Accueillir, informer et diriger les citoyens et les visiteurs vers la personne concernée en s'assurant de donner un accueil courtois et attentionné
- Traiter et acheminer le courrier, les demandes de services, inscriptions et requêtes des clients internes et externes
- Exécuter divers travaux administratifs tels la saisie de données (inscription des demandes de permis, requêtes), les photocopies et l'envoi de documents, etc.
- Tenir à jour des données statistiques reliées au service, tableaux, registres et autres
- Assurer un soutien administratif et de secrétariat pour le service
- Gérer l'encaissement des paiements pour les demandes de permis, dérogations mineures et usages conditionnels

Exigences

- Posséder un D.E.P. en bureautique / secrétariat, ainsi qu'une année d'expérience dans un poste de secrétariat
- Parfaite maîtrise du français écrit et oral et excellente connaissance pratique des nouvelles technologies (Bureautique PC, Suite Office, etc.) Connaissance du logiciel de PG serait un atout
- Ponctualité, aptitudes au travail en équipe, digne de confiance et sens de la confidentialité
- La personne recherchée doit faire preuve d'autonomie, de dynamisme et de diplomatie pour traiter avec les contribuables et toutes les personnes concernées

Conditions

Selon les conditions de travail en vigueur à la Municipalité de Lac-Beauport. Échelle salariale pour 2017 variant de 22.63 \$/h échelon 1 à 24.34 \$/h échelon 10. Poste à temps plein.

Date limite

Les curriculum vitae doivent être acheminés avant le 10 février 2017.

Personne ressource : **Richard Fortin**, (418) 849-7141, poste 228

Courriel : rfortin@lacbeauport.net

Municipalité de Lac-Beauport

65, chemin du Tour-du-Lac

Lac-Beauport (Québec) G3B 0A1



COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

La Municipalité de Lac-Beauport souhaite mettre en place une banque de noms d'éventuels bénévoles pour œuvrer au sein du comité consultatif d'urbanisme (CCU). Le travail des bénévoles consiste à faire des analyses et des recommandations au conseil municipal sur les dossiers et les demandes concernant l'urbanisme et l'aménagement du territoire.

Un poste est présentement vacant ; si vous êtes intéressés à soumettre votre candidature, nous vous demandons de déposer une lettre mentionnant votre intérêt à ce comité, à l'attention de :

M. Richard Fortin, directeur du Service des permis et inspections
par la poste au 65, chemin Tour-du-Lac, Lac-Beauport (Québec) G3B 0A1
ou par courriel rfortin@lacbeauport.net

Pour plus d'informations, contactez **M. Richard Fortin**
au 418 849-7141, poste 228.

OFFRE D'EMPLOI : TECHNICIEN EN ENVIRONNEMENT (POSTE ÉTUDIANT)



Poste étudiant

La Municipalité de Lac-Beauport est à la recherche d'un(e) étudiant(e) pour occuper un poste de technicien en environnement.

Responsabilités

Sous la supervision du directeur du Service de l'urbanisme et développement durable, l'étudiant aura le mandat de seconder l'équipe dans la réalisation des nombreux projets en environnement.

Plus précisément, la personne retenue devra effectuer les tâches suivantes :

- Effectuer le contrôle de certaines plantes envahissantes sur les terrains municipaux
- Échantillonner l'eau des différents cours d'eau et lacs de la municipalité
- Caractériser les rives des lacs et sensibiliser la population à l'égard de la réglementation sur les rives dégradées, décapées ou artificielles
- Participer au programme d'échantillonnage des puits privés
- Recenser les foyers d'herbes à poux
- Collaborer aux travaux liés à la lutte aux cercaires et la collecte des escargots aquatiques
- Assurer le service aux citoyens pour les activités de compostage, de recyclage et gestion des matières résiduelles
- Effectuer des recherches d'informations et de documentations diverses
- Effectuer toutes autres tâches connexes.

Exigences

- Être étudiant en écologie, géographie, biologie ou dans un domaine connexe et retourner aux études à temps complet à l'automne
- Excellente maîtrise du français écrit et oral
- Avoir des aptitudes de travail en équipe et de communication
- Être créatif, autonome, polyvalent et débrouillard
- Posséder un permis de conduire valide
- Posséder une carte d'embarcation de plaisance est un atout.

Conditions

Selon les conditions de travail en vigueur à la Municipalité de Lac-Beauport. L'horaire normal de travail est de 35 heures/semaine, et ce, pour une durée de 13 semaines. Le début de l'emploi est prévu pour le 23 mai 2017.

Postuler

Le curriculum vitae doit être accompagné d'une lettre de présentation démontrant son intérêt et être acheminé à l'attention de **M. Yves Gendron**, directeur du Service de l'urbanisme et développement durable, à la mairie de Lac-Beauport, au **65, chemin du Tour-du-Lac, Lac-Beauport, Québec G3B 0A1** ou par courriel à lmarcil@lacbeauport.net, **au plus tard le 24 février 2017.**

OFFRE D'EMPLOI : TECHNICIEN(NE) EN FORESTERIE (POSTE ÉTUDIANT)



Poste étudiant (été 2017)

La Municipalité de Lac-Beauport est à la recherche d'un(e) candidat(e) pour occuper un poste de technicien en foresterie.

RESPONSABILITÉS

Sous la supervision du directeur du service des permis et inspections, le titulaire verra, conjointement avec ses collègues du service :

- À faire des analyses de différentes demandes de certificats d'autorisation d'abattage d'arbres pour s'assurer de la conformité à la réglementation en vigueur
- À assurer le suivi des dossiers de plaintes et des requêtes qui lui sont confiés
- À procéder à des inspections sur le territoire de la municipalité pour effectuer les suivis des certificats émis, de travaux, de demandes et de plaintes
- À effectuer les études et recherches pour assurer le cheminement et le suivi de dossiers qui lui sont confiés par son supérieur
- À fournir des informations auprès de différents intervenants concernant la réglementation en vigueur

EXIGENCES

- Les titulaires doivent faire preuve d'autonomie, de dynamisme, d'intégrité et de diplomatie
- Ils doivent également avoir une bonne maîtrise du français oral et écrit et une facilité à communiquer et à rédiger des rapports
- Les candidats doivent posséder un permis de conduire valide et être capables de conduire un véhicule manuel

CONDITIONS

Selon les conditions de travail en vigueur à la Municipalité de Lac-Beauport. L'horaire normal de travail est de 35 heures/semaine, et ce, pour une durée de 12 à 14 semaines. Le début de l'emploi est prévu pour la mi-mai 2017.

POSTULER

Le curriculum vitae doit être accompagné d'une lettre de présentation démontrant l'intérêt de l'appliquant(e) et être acheminé à l'attention de **M. Richard Fortin**, à la Municipalité de Lac-Beauport, au **65, chemin du Tour-du-Lac, Lac-Beauport, Québec G3B 0A1** ou par télécopieur au **418 849-0361** ou par courriel à rfortin@lacbeauport.net, **au plus tard le 10 mars 2017.**



Lac-Beauport
Clinique
Dentaire
Posan Valois
418 849-7101
1, chemin du Godendard, voisin du Centre de ski Le Relais
Ouvrez le jour et le soir

Dre CHANTAL POSAN
chirurgien-dentiste



Me Hélène Bergeron
Notaire et conseillère juridique

19, chemin des Mélèzes
Lac-Beauport (Québec) G3B 2B2
tél: (418) 849-3182
fax: (418) 849-0765
courriel: notaire@helenebergeron.com



FUTURA
MANUFACTURIER DE PORTES & FENÊTRES
Offrez-vous les meilleurs portes et fenêtres de l'industrie à juste prix
INSTALLATION PROFESSIONNELLE clé en main
QUÉBEC
1451, rue Frank-Carrel
(418) 681-7272
www.futura.quebec



BAINS LIBRES

DU 4 FÉVRIER AU 9 AVRIL 2017



IMPORTANT :
Les enfants âgés de 6 ans et moins doivent être accompagnés d'un parent.



Le bonnet de bain est obligatoire.

TARIFICATION :

Résident de Lac-Beauport : **GRATUIT**
(preuve de résidence obligatoire)

Non-résident : carte accès piscine obligatoire

Se procurer la carte au Service des loisirs, 50 chemin du Village (porte adjacente à la bibliothèque) au coût de 50 \$ (10 accès) du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30. Aucun paiement ne sera accepté à la piscine.

DU 4 FÉVRIER AU 5 MARS ET DU 13 MARS AU 9 AVRIL 2017

| Jour | Samedi | Dimanche | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|-------|------------------------------------|------------------------------------|---|--|------------------|--|--------------------|
| Heure | 15 h à 16 h (F) 16 h à 17 h (A) | 15 h à 16 h (F) 16 h à 17 h (A) | 8 h à 9 h 30 (A) 14 h à 15 h (A+) 19 h à 20 h (T) | 12 h à 13 h 30 (E) 13 h 30 à 14 h 30 (A+) | 14 h à 15 h (A+) | 12 h à 13 h 30 (E) 13 h 30 à 14 h 30 (A+) 17 h à 17 h 55 (T) | 19 h à 20 h 30 (T) |

DU 6 AU 12 MARS (SEMAINE DE RELÂCHE)

| Jour | Samedi | Dimanche | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|-------|------------------------------------|------------------------------------|---|---|------------------|--|--------------------|
| Heure | 13 h à 15 h (F) 15 h à 16 h (A) | 13 h à 15 h (F) 15 h à 16 h (A) | 8 h à 9 h 30 (A) 14 h à 15 h (A+) 18 h à 20 h (T) | 12 h à 13 h 30 (E) 13 h 30 à 14 h 30 (A+) 18 h à 19 h (T) | 14 h à 15 h (A+) | 12 h à 13 h 30 (E) 13 h 30 à 14 h 30 (A+) 17 h à 18 h 45 (T) | 18 h à 20 h 30 (T) |

Nous nous réservons le droit de modifier l'horaire **sans préavis**.

T = Tous avec 1 ou 2 corridors de nage **A** = Adultes (seulement des corridors de nage pour tous les niveaux) **F** = Famille (aucun espace réservé pour la nage en longueur)

A+ = Pour les 60 ans et plus (corridors de nage et espace libre) **E** = Entraînement (pour les adultes désirant un entraînement plus rapide, soutenu ou intense)

HORAIRE DES PATINOIRES

GRANDE PATINOIRE

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi | Dimanche |
|-------------|--------------|--------------|--------------|--------------|----------------------------|----------------------------|-----------------|
| 10 h - 12 h | | | | | | Hockey libre | Hockey libre |
| 12 h - 14 h | | | | | | Hockey libre | Ligue de hockey |
| 18 h - 21 h | Hockey libre | Hockey libre | Hockey libre | Hockey libre | Hockey libre (18 h - 22 h) | Hockey libre (18 h - 22 h) | Hockey libre |

PETITE PATINOIRE

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi | Dimanche |
|-------------|--------------|--------------|--------------|--------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|
| 10 h - 11 h | | | | | | Hockey libre | Cours (9 h à 11 h) |
| 11 h - 15 h | | | | | | Patin libre | Patin libre (11 h - 15 h) |
| 15 h - 18 h | | | | | | Hockey libre | Hockey libre (15 h - 18 h) |
| 18 h - 19 h | Patin libre | Patin libre | Patin libre | Patin libre | Patin libre | Patin libre | Patin libre |
| 19 h - 21 h | Hockey libre | Hockey libre | Hockey libre | Hockey libre | Hockey libre (19 h - 22 h) | Hockey libre (19 h - 22 h) | Hockey libre |

SEMAINE DE RELÂCHE SCOLAIRE

Si la condition de la glace le permet, pendant la semaine de relâche scolaire, soit du 6 au 13 mars, les patinoires et le local de patinage seront ouverts de 10 h à 22 h du lundi au vendredi.

LES PATINOIRES SONT-ELLES OUVERTES OU FERMÉES ?

Si le temps est incertain, mieux vaut appeler avant de vous déplacer, car de mauvaises conditions climatiques peuvent entraîner des changements dans l'horaire. Composer le 418 849-7141, poste 2 et choisir l'option 3.



PATINOIRE SUR LE LAC

Pour connaître l'ouverture de la patinoire sur le lac, consultez le site Internet de la Municipalité (www.lac-beauport.quebec).

Local de patinage : les patineurs et marcheurs auront accès à un seul local de patinage chauffé tous les jours, de 10 h à 17 h :

- Rez-de-chaussée du club nautique (219, chemin du Tour-du-Lac).

Des bancs sont placés aux abords de la patinoire afin de permettre à tous de prendre du repos et de profiter des paysages environnants. Des poubelles et des sacs à excréments pour chiens sont également accessibles à l'entrée du lac.

SURVEILLANCE

Des employés assurent la sécurité des usagers tous les jours jusqu'à la fin de la semaine de relâche scolaire, du 6 mars au 13 mars 2017, **si la condition de la glace le permet**. Les surveillants sont facilement identifiables : ils portent un dossard orange ainsi qu'une tuque aux couleurs de la Municipalité.

STATIONNEMENT

Un espace de stationnement est accessible à proximité du local de patinage, notamment au parc de la Gentiane, face au club nautique.

GOULDS WATER TECHNOLOGY
a xylem brand

Benoît Bureau, propriétaire
C 418 571-8893

111, chemin Fourke,
Stoneham-et-Tewkesbury
(Québec) G3C 0W2

info@serviceregent.com
F 418 848-1796

Licence RBQ : 2545-5577-56

418 849-5614

VRSB
Bien plus que des arpenteurs-géomètres

Greffe de
Pierre Clavet
arpenteur-géomètre

418.849.2657
Lac-Beauport

Plomberie
Gagnon

Résidentiel - Commercial - Institutionnel - Industriel

30 Années d'expertise
à votre service!

418-802-0898

Propriétaire: Dany Gagnon
plomberiegagnon.dany@outlook.com
plomberiegagnon.ca

Licence RBQ : 5723-3355-01





Comme à l'habitude, nous débordons d'idées et de projets pour les jeunes.

VOYAGE :

Les jeunes de la MDJ sont en projet de voyage et plusieurs activités de financement seront au menu au cours des prochaines semaines. Merci d'encourager nos jeunes quand vous en aurez l'occasion!

AVENTURE JEUNESSE D'HIVER :

Pour la première fois cette année, nous participons à l'aventure Jeunesse d'hiver. Nous partirons avec nos jeunes du 10 au 12 février pour faire des activités hivernales dont du ski et du chien de traîneau. Cette année, l'aventure se déroulera dans la région de Québec en collaboration avec les autres Maisons des jeunes du territoire.

MOBILISATION :

Le 7 février prochain, la Maison des jeunes sera encore une fois mobilisée dans le cadre de la campagne « Engagez-vous pour le communautaire ». La Maison des jeunes de Lac-Beauport est un organisme d'action communautaire autonome et comme la grande majorité des 4000 organismes d'ACA, elle a besoin d'un meilleur soutien financier de la part du gouvernement pour bien réaliser sa mission dans la communauté.



VENDREDI DE LA RELÈVE :

Tous les vendredis de 15 h 30 à 17 h 30, la Maison des jeunes ouvrira ses portes exclusivement aux jeunes de cinquième et sixième année pour leur permettre de connaître les lieux et de s'y impliquer! Il y a toujours deux animateurs intervenants sur places et pleins d'activités organisées!

Plein d'activités sont au menu à la MDJ. Nous avons une belle programmation planifiée. Vous êtes invité à venir nous visiter pour connaître les lieux, l'équipe et les choses à venir!

NOS HEURES D'OUVERTURE

| Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|-----------|-----------|-----------|---|---------------|
| 16h - 21h | 16h - 21h | 16h - 21h | 15h 30 à 17h 30 (11-12 ans) 17h 30 à 22h (12-17 ans) | (occasionnel) |

Pour plus d'information, visitez notre site Internet ou appelez-nous!

www.mdjlecabanon.com 418 841-0707



Facebook / Anim Mdj Le Cabanon

SÉANCE D'INFORMATION

L'équipe DES SENTIERS DU MOULIN vous invite à une rencontre d'information.

Conscients que plusieurs citoyens s'interrogent sur le projet permettant la modernisation et la mise à niveau de l'actuel site des Sentiers du moulin, nous souhaitons partager avec vous notre vision. C'est donc avec enthousiasme que nous vous invitons à participer à l'une des deux rencontres d'information suivantes :

Date : Samedi 11 février, 10h

Jeudi 16 février, 19h

Lieu : Sentiers du Moulin, salle Waterloo

Une courte présentation et une période de questions seront au programme.

- Construction d'un nouveau bâtiment de services
- Diversification des revenus et de l'offre d'hébergement

Pour être bien informé et pour connaître le projet dans son ensemble, soyez au rendez-vous.

Un léger goûter sera servi sur place.

Bâtir ensemble aujourd'hui, les Sentiers du Moulin de demain.



LAC-BEAUPORT EN NEIGE

Journée familiale gratuite

SAMEDI 18 FÉVRIER, 9 H À 16 H

au Centre de plein air le Saisonnier

Activités : Jeux gonflables, Glissades sur tubes, Sculpture sur neige, Essai de FatBike, Raquette, Feu de camp, Cantine sur place, Minigolf sur neige et bien plus...

Au plaisir de vous voir !

en collaboration avec :



INSCRIPTIONS ÉTÉ 2017

Association de Soccer de Lac-Beauport

4 ANS À SENIOR, FÉMININ ET MASCULIN

SOIRÉES D'INSCRIPTIONS :

Lundi 13 mars
Mercredi 15 mars
Mardi 21 mars
Jeudi 23 mars

Chalet des loisirs
19h à 20h30



ASLB.CA



PRÉVENTION POLICIÈRE : PROTÉGEZ VOS BIENS VOTRE AUTO



Chaque année, le **vol de véhicule** a des conséquences importantes pour les **victimes** :

- Augmentation des primes d'assurance
- Dommages causés à la propriété
- Perte de temps pour obtenir une voiture de remplacement
- Perte monétaire
- Etc.

En respectant quelques règles minimales de prévention et en vous munissant de certains dispositifs sécuritaires dont un système d'alarme ou un anti démarreur, vous contribuerez à diminuer le vol de véhicules et deviendrez des partenaires actifs dans la lutte à la criminalité.

PRÉVENIR LE VOL D'AUTO

Un grand nombre de vols ont lieu à cause de la négligence des propriétaires qui laissent leurs clés dans la voiture ou qui oublient de bien verrouiller leurs portières. Ces vols se produisent en majeure partie au domicile des gens et dans les stationnements publics. Afin d'éviter ce genre d'ennuis... :

- Munissez-vous d'un système d'alarme, d'un anti démarreur.
- Stationnez votre voiture dans un endroit bien éclairé et achalandé.
- Braquez les roues avant et serrez le frein à main afin d'éviter le vol avec une remorque.
- Gardez les clés sur vous.
- Ne laissez jamais le moteur tourner si vous laissez votre voiture sans surveillance.
- Ne conservez pas les clés de votre maison sur le même trousseau que vos clés de voiture.
- Assurez-vous qu'aucune description sur votre porte-clés ne permet d'identifier votre véhicule.
- Ne dissimulez pas le double de vos clés en aucun endroit dans la voiture.
- Ne laissez pas le certificat d'immatriculation dans le véhicule.
- Faites graver le numéro de série du véhicule sur les vitres et autres pièces importantes; la revente n'en sera que plus difficile.
- Installez un bouchon de réservoir à essence muni d'une serrure; non seulement cela évitera le vol d'essence, mais cela empêchera aussi le voleur de faire le plein et de se rendre plus loin.

PRÉVENIR LE VOL DANS VOTRE VÉHICULE

Le vol dans les véhicules entraîne une hausse des primes d'assurance et cause des dommages matériels, sans compter les ennuis reliés au vol des objets. Et saviez-vous que le temps des fêtes est la période de l'année la plus propice au vol dans les véhicules? Afin de prévenir le vol dans votre auto :

- Ne laissez pas d'objets de valeur en vue : placez-les dans le coffre à gants ou dans le coffre arrière.
- Assurez-vous que les vitres de la voiture sont bien fermées.
- Verrouillez toujours les portières et le coffre arrière, même si la voiture est stationnée dans un garage.

VOTRE AUTO A ÉTÉ VOLÉE?

Déclarez le vol à la police immédiatement en mentionnant :

- l'année de fabrication de votre voiture
- la marque, le modèle, la couleur
- le numéro de plaque d'immatriculation

- le numéro de série
- la marque et le type de pneus
- la marque et le numéro de série de pièces d'équipement optionnelles
- les marques distinctives (éraflures, carrosserie endommagée, autocollant, etc.) qui peuvent servir à distinguer votre voiture d'une autre
- détails particuliers que vous êtes seul à connaître (par exemple, si vous avez gravé votre numéro de permis de conduire sous le capot ou dans le coffre)

L'ACHAT D'UN VÉHICULE D'OCCASION

Vous avez envie d'acheter un véhicule, mais à cause des coûts élevés des véhicules neufs, vous décidez d'opter pour un véhicule d'occasion? Voici quelques conseils pour vous assurer de ne pas acheter un véhicule volé :

- Faites affaire avec un commerçant reconnu.
- Exigez que l'on vous fournisse les coordonnées de l'ancien propriétaire avec lequel vous pourrez communiquer.
- Assurez-vous que la plaquette du numéro de série sur le tableau de bord n'a pas été altérée.
- Vérifiez si le numéro de série apparaissant sur le tableau de bord et sur l'autocollant fédéral de la portière gauche correspond exactement à celui qui est inscrit sur le contrat d'achat et sur le certificat d'immatriculation.
- Demandez où le véhicule a été acheté et où il était entretenu. Méfiez-vous d'un modèle récent qui a été repeint. Un bon prix n'est pas nécessairement signe d'une bonne affaire.
- Lorsqu'il s'agit d'un modèle de voiture récent, n'acceptez que les clés originales remises par le fabricant. Soyez aux aguets si le vendeur ne vous les remet pas.

AVANT D'ACHETER

- Consultez le Registre des droits personnels et réels mobiliers (RDPRM).
- Faites aussi la demande du dossier du véhicule à la SAAQ

Source : Sûreté du Québec

Horaire général

| Jour | Premier départ | Dernier départ |
|---------------|----------------|----------------|
| D - L - M - M | 6 : 00 | 21 : 00 |
| J - V - S | 6 : 00 | 23 : 00 |

Horaire de passage à l'arrêt

| Arrêt | Heure de passage |
|--|------------------|
| Terminus RTC du Zoo | : 00 |
| Caisse populaire | : 08 |
| Chemin du Brûlé (Archibald) | : 09 Vers lac |
| Chemin du Brûlé (Le Saisonnier) | : 13 Vers lac |
| Chemin du Village (Centre communautaire) | : 14 Vers lac |
| Chemin du Tour du Lac / boul. du Lac (Centre de ski Le Relais) | : 16 |
| Chemin du Tour du Lac (Club Nautique) | : 24 |
| Mont Tourbillon | : 27 |
| Chemin des Granites / chemin de l'Ermitage | : 28 |
| Sentiers du Moulin | : 34 |
| Chemin des Moulins / ch. Des Lacs | : 37 |
| Chemin des Lacs / ch. Ch de la Vallée | : 39 |
| Chemin du Tour du Lac (École Montagnac) | : 41 |
| Chemin du Village (Centre communautaire) | : 42 Vers Zoo |
| Chemin du Brûlé (Le Saisonnier) | : 43 Vers Zoo |
| Chemin du Brûlé (Archibald) | : 47 Vers Zoo |
| Boulevard du Lac (Batifol) | : 48 |
| Terminus RTC du Zoo | : 55 |

tcjacquescartier.com



conseil municipal

Louise Brunet
Mairesse



MRC de La Jacques-Cartier
Sécurité civile (PMSC)
Sécurité publique (Police S.Q.)
Communications
Ressources humaines
lbrunet@lacbeauport.net



Louise Brunet Mairesse
de Lac-Beauport

Marc Bertrand
Conseiller au siège n° 1



Développement économique et touristique
Histoire et patrimoine
mbertrand@lacbeauport.net

François-Bernard Saillant
Conseiller au siège n° 2



Greffe et affaires juridiques
Pacte d'amitié
Ressources humaines
fbsaillant@lacbeauport.net



Francois-Bernard
Saillant - conseiller

Sylvie Chartier
Conseillère au siège n° 3



Urbanisme et développement durable
Permis et inspections
schartier@lacbeauport.net

Andy Groskaufmanis
Conseiller au siège n° 4



Protection contre l'incendie
Finances et administration
agroskaufmanis@lacbeauport.net



andy.groskaufmanis.
conseiller

Even Mc Hugh
Conseiller au siège n° 5



Travaux publics, infrastructures, équipements municipaux
et sécurité routière
emchugh@lacbeauport.net

Guy Gilbert
Conseiller au siège n° 6



Sport, loisirs, culture et vie communautaire
ggilbert@lacbeauport.net

bibliothèque

Horaires de la bibliothèque

| | |
|--|---|
| Lundi :..... 19 h à 20 h 30 | Vendredi :..... Fermée |
| Mardi :..... 13 h à 16 h et 19 h à 20 h 30 | Samedi : 10 h à 16 h |
| Mercredi :..... 19 h à 20 h 30 | Dimanche :..... 13 h à 16 h |
| Jeudi :..... 10 h à 11 h 30 et 13 h à 16 h | Bonne lecture à tous ! bibliothequeecrin@lacbeauport.net |

séance du conseil

Les prochaines séances du conseil auront lieu les 6 février
et 6 mars à la salle Philippe-Laroche
du centre communautaire,
situé au 46, chemin du Village.

heures d'ouverture mairie

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h à 16 h 30

mairie

65, chemin du Tour-du-Lac, Lac-Beauport G3B 0A1
Tél. : 418 849-7141 • info@lacbeauport.net • www.lac-beauport.quebec
Collecte des matières résiduelles poste 246
Demande d'accès à l'information poste 340
Fosses septiques poste 248
Permis et inspections poste 222
Taxation/évaluation poste 226
Travaux publics poste 243

loisirs

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
50, chemin du Village • **Tél. : 418 849-7141**
Bibliothèque poste 282
Inscriptions aux activités poste 244
Réservation de salle poste 242

piscine municipale

78, chemin du Brûlé
Tél. : 418 849-7141, poste 2, option 4



**Police MRC
de La Jacques-Cartier,
Sûreté du Québec**

1045, boulevard du Lac
Tél. : 310-4141

urgence

Urgence 9-1-1
Urgence aqueduc/égout 418 849-5050
Centre antipoison du Québec 1 800 463-5060
Hydro-Québec Pannes et urgences 1 800 790-2424
SOPFEU (Incendies de forêt) 1 800 463-3389
RECHERCHE ET SAUVETAGE AÉRIEN ET MARITIME
• Aérien 1 800 267-7270
• Maritime 1 800 464-4393

PROCHAINE PARUTION : 3 MARS 2017
DATE DE TOMBÉE : 16 FÉVRIER 2017

Suivez-nous sur Facebook info@lacbeauport.net

